

DEPARTEMENT  
Alpes-de-Haute-Provence

-----  
Communauté d'Agglomération  
PROVENCE ALPES  
AGGLOMERATION

## DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-deux et le six du mois d'octobre à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt-huit du mois de septembre 2022, s'est réuni au Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Année 2022  
Séance du 6 octobre 2022

N° 37

**Objet : Provence Alpes  
Agglomération / SYDEVOM de  
Haute-Provence : Participation  
aux travaux de mises aux  
normes du quai de transfert des  
ordures ménagères de Lurs**

**Est nommé secrétaire de séance : Gilbert REINAUDO**

### Etaient présents :

ARBOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BASSET Françoise, BELMONTE Sylvie, BENOIT Gérard, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOGHOSSIAN Alex, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, CHALVET Gilles, COCHET Brigitte, COMTE Jean Paul, COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean Paul, DE SOUZA Benoit, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, HONNORAT Michelle, KUHN Francis, MOULARD Damien, MULLER Emmanuel, OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PAIRE Marie Claude, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard, PROUST Brigitte, REINAUDO Gilbert, RISSO Gilbert, SAGNIEZ Simone, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, SEVENIER Jean, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

### Etaient suppléés :

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques  
BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland  
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy  
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc

### Etaient représentés :

FIGUIERE Marie José a donné pouvoir à PAUL Gérard  
FONTAINE Sonia a donné pouvoir à GONCALVES Gilles  
JOUVES Marc a donné pouvoir à AUZET Guy  
MAGAUD Marie José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert  
TRABUC Nicolas, a donné pouvoir à PROUST Brigitte

### Etaient excusés :

ACCIAI Bruno	PELESTOR Michel
BOURJAC Jean Marie	POURCEL Simone
CHABAL CALVI Nadia	PRIMITERRA Geneviève
CROZALS Florent	QUENETTE Pascale
FLORES Sylvain	REBOUL Childéric
ISOARD Christian	UGHETTO Wendy
LAQUET Laura	

Le quorum est atteint.

REÇU EN PREFECTURE

le 14/10/2022

Application agréée E-legalite.com

**Monsieur René VILLARD, rapporteur, expose ce qui suit :**

La Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération a sollicité son adhésion auprès du SYDEVOM de Haute Provence, ce par délibération en date du 12 avril 2017. Celui-ci, par délibération en date du 27 avril 2017, a approuvé cette demande d'adhésion.

Cette adhésion a conduit à confier au SYDEVOM de Haute Provence la gestion du transport et du traitement des ordures ménagères, et le relevage, le transfert et le traitement des recyclables en colonnes.

En matière de transport des ordures ménagères le SYDEVOM de Haute Provence a aménagé le quai de transfert de Lurs, quai utilisé par Provence Alpes Agglomération, la communauté de communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure et Durance Lubéron Verdon Agglomération.

Ce quai nécessite désormais des travaux de rénovation et de mises aux normes pour lesquels un emprunt a été souscrit par le SYDEVOM de Haute- Provence.

La convention fixant les termes du remboursement de l'emprunt par Provence Alpes Agglomération, la communauté de communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure et Durance Lubéron Verdon Agglomération est jointe au présent rapport.  
Leur part relative est établie selon les tonnages ayant transité sur le quai de Lurs en 2021.  
La part totale de PAA s'élève à 68 544,92 euros échelonnée sur 15 années.

Il vous est demandé :

- D'approuver les termes de la convention ;
- D'autoriser Madame la Présidente à signer ladite convention.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION  
Après en avoir délibéré et procédé au vote  
Approuve les propositions présentées  
A l'unanimité  
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Patricia GRANET-BRUNELLO



Le secrétaire de séance,



Gilbert REINAUDO

PUBLIE LE : 18 OCT. 2022

